

L'éco-construction !

Maison & Jardin

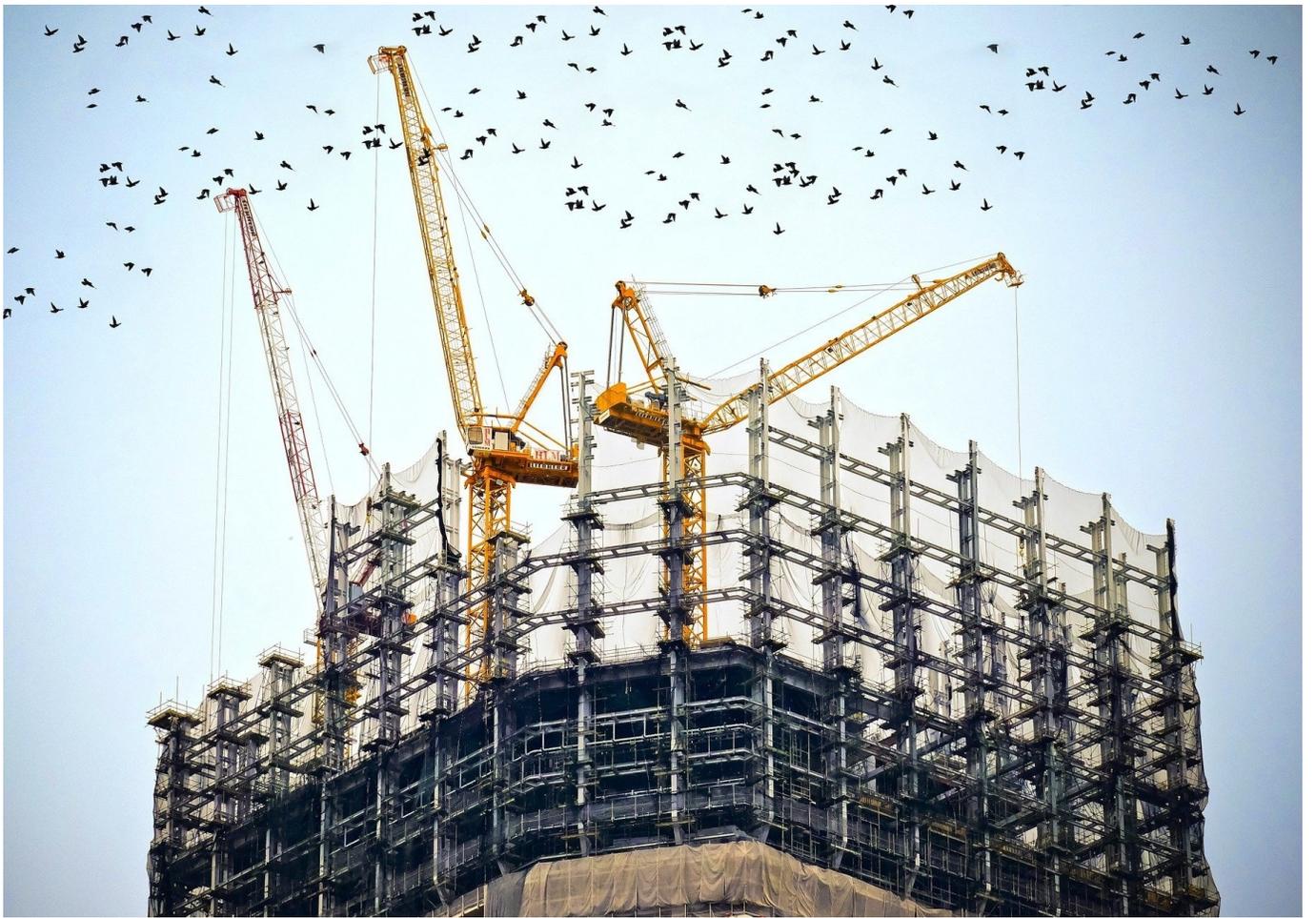


En résumé :

- Le secteur du bâtiment représente **44% de l'énergie consommée** en France
- L'éco-construction est une construction respectueuse de l'environnement
- Les matériaux privilégiés sont le bois, la paille et la terre

Quels sont les problèmes posés par le secteur du bâtiment ?

Le secteur du bâtiment représente à lui seul **44% de l'énergie consommée** en France et **un quart des émissions de gaz à effet de serre du pays**. La construction d'un édifice résulte en effet d'un processus complexe, qui nécessite non seulement d'extraire des ressources mais également d'assurer leur transport et leur mise en œuvre industrielle. Particulièrement énergivore et polluant, le secteur du bâtiment constitue un levier **majeur de la transition écologique**. Développer de nouvelles techniques de construction, plus écologiques et durables, permettrait de **réduire drastiquement la pollution et de lutter contre le réchauffement climatique**.





Parallèlement, les logements constituent aussi une part très importante du budget des Français. Selon les chiffres du Ministère de la Transition Écologique, ils seraient responsables de près de **30% de nos dépenses**. En particulier, les charges peuvent s'avérer très élevées si le logement n'est pas en capacité de conserver efficacement la chaleur en hiver, et la fraîcheur en été. Ce type de logement, que l'on appelle une « **passoire thermique** », concerne justement près de **5 millions de ménages**.

Cela pose aussi un **problème d'ordre social et sanitaire**. En effet, une mauvaise isolation risque de causer d'importantes pertes de chaleur, et ce malgré le chauffage allumé toute la journée. En conséquence, près de **3,5 millions de ménages** déclarent souffrir du froid dans leur logement en hiver, et subissent une situation de précarité énergétique qui favorise le développement de l'humidité et des maladies.

Dans la mesure où nous passons près de **80% de notre temps dans des espaces clos**, chez nous, au travail ou à l'école, la qualité des bâtiments constitue un enjeu sanitaire majeur pour assurer notre bien-être au quotidien. Les matériaux employés influent non seulement sur **la performance thermique des bâtiments** mais aussi sur la **pollution intérieure**, qui peut elle aussi avoir de graves effets sur notre santé.



Quelles solutions l'écoconstruction peut-elle apporter ?

L'écoconstruction, ça consiste en quoi ?

Une écoconstruction désigne une « **construction respectueuse de l'environnement** ». Concrètement, l'écoconstruction vise à minimiser l'empreinte environnementale des bâtiments lors de leur construction ou lors de leur rénovation et d'agir sur leur performance pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre à l'usage.

Pour cela, l'écoconstruction repose dans un premier temps sur le choix de **la position d'un bâtiment dans son environnement**. L'idée est de réussir à le positionner judicieusement afin de profiter au maximum des énergies gratuites et neutres (le vent, le soleil) qui vous aideront à réguler les températures intérieures. C'est le principe de **l'architecture bioclimatique**. Jouer sur l'exposition au soleil, les ouvertures ou le dénivelé de votre terrain vous permettra de réduire significativement vos dépenses de chauffage, d'éclairage et de rafraîchissement.

Une fois la position du bâtiment arrêtée, la deuxième étape sera de choisir **des matériaux adaptés**, économes en énergie et respectueux de l'environnement. Pour pallier à la pollution générée par le gros œuvre, qui constitue l'impact principal d'émissions de gaz à effet de serre, l'écoconstruction développe des filières de **matériaux locaux d'origine végétale, minérale et de réemploi** à faible impact carbone :

Le bois, qui offre une durabilité et une résistance naturelle, peut être utilisé aussi bien comme **système porteur**, comme habillage pour vos **murs extérieurs** (ardoises ou planches) ou comme **toiture**. Aussi, il capte le carbone tout au long de sa vie et contribue ainsi à purifier l'air de votre maison.



La paille, ressource locale et abondante, est un matériau particulièrement sain et durable. Utilisée sous forme de botte,

elle peut vous servir à **isoler** une structure en bois, à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment. Sous forme de caisson, elle permet de **construire** des murs, fixés sur une structure en bois ou en métal. Enfin, vous pouvez même utiliser ce matériau pour **soutenir** une charpente. Contrairement aux idées reçues, une maison en paille n'est pas plus inflammable qu'une autre : les bottes étant fortement compressées, l'oxygène ne passe pas, et sans oxygène, pas de feu.

La terre est un matériau local, que vous pouvez trouver sur votre propre chantier et dont le coût est très faible voir nul. Son intérêt principal est qu'elle **stocke la chaleur** de l'extérieur et la redistribue lentement à l'intérieur du logement. C'est ce qu'on appelle la capacité d'inertie. Cela permet à votre bâtiment de ne pas subir les **grandes différences de température** extérieures.



L'écoconstruction pourrait se résumer au **trptyque bois-terre-paille** ou « BTP », mais il existe en réalité bien d'autres matériaux comme le chanvre, le lin ou encore la ouate de cellulose (isolant fabriqué à partir de papier recyclé), qui constituent toutes d'**excellentes solutions pour construire ou rénover un bâtiment**.

En résumé, l'écoconstruction offre 3 avantages :

- La construction de bâtiments plus économes en énergie permet non seulement de **réduire vos factures énergétiques** mais également d'**augmenter votre confort** au quotidien.
- Le développement de filières dédiées aux éco-matériaux mobilise les agriculteurs et les artisans locaux et tend à **favoriser les circuits-courts**. Elles offrent également la possibilité aux entreprises du bâtiment d'accroître leur activité et de conquérir de nouveaux marchés.
- En remettant au goût du jour des techniques traditionnelles accessibles à tous, l'écoconstruction vous donne l'opportunité de vous impliquer dans la construction d'un bâtiment par l'intermédiaire de **chantiers participatifs**. Elle permet ainsi à tout un chacun de devenir acteur de la construction, tout en renforçant les échanges, les liens de proximité et la mixité sociale.

Où puis-je trouver des renseignements ?

L'[ARPE Normandie](#) vous propose une série de **ressources** sur son site internet :

- Le [Guide des Eco-matériaux](#) vous aidera à y voir plus clair sur l'étendue des possibilités qu'offre l'écoconstruction,
- Les cartographies en ligne vous permettront de trouver [un artisan](#) ou [un fournisseur d'écomatériaux](#) proche de chez vous en vue d'un projet de construction ou de rénovation,
- Si vous souhaitez vous impliquer davantage, l'ARPE propose régulièrement des [chantiers participatifs](#) auxquels vous pouvez vous inscrire,
- Si vous cherchez des informations plus techniques ou spécifiques aux aides régionales, consultez l'onglet [Ressources](#).



Le site aurendezvousdesnormands.fr met à votre disposition **un annuaire** recensant les points de vente qui permettent d'acheter des matériaux responsables !

Rendez-vous sur l'accueil du site, indiquez l'endroit où vous souhaitez acheter et choisissez la catégorie Habitat durable. N'oubliez pas de cliquer sur « **Consommez #M!EUH** » et appuyez sur la loupe. [Bonne recherche !](#)

Pour en savoir plus !

Et la réglementation dans tout ça ?

La nouvelle **réglementation environnementale des bâtiments neufs** ou RE2020, prévue par la loi « Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique » (ELAN) vise à diminuer drastiquement les émissions de carbone du bâtiment. Elle repose sur une transformation progressive des techniques de construction, des filières industrielles et des solutions énergétiques. Elle prend désormais en compte l'**analyse des cycles de vie dynamiques des matériaux**. Tout comme les matériaux conventionnels, les écomatériaux disposent de fiches de déclaration environnementales et sanitaires (FDES) à respecter.

L'autoconstruction, c'est possible ?

L'autoconstruction a permis de développer l'écoconstruction mais se heurte à des **obstacles assurantiels et financiers**. L'ARPE Normandie propose, avec le Réseau Normand de l'Auto-réhabilitation Accompagnée (Réno'Acc'), de mettre en lien des professionnels reconnus et formés à l'**Auto-Réhabilitation Accompagnée** (ARA) avec des particuliers qui souhaitent s'impliquer dans la rénovation de leur maison. Les particuliers se voient ainsi épaulés et aiguillés dans leurs travaux de rénovation.

L'écoconstruction, une solution clefs en main ?

Il n'existe pas de **matériau idéal ou d'écoconstruction type**. Tout dépend de votre situation et de vos besoins. Il conviendra, avec l'aide d'un expert, de choisir celui ou ceux qui s'adapteront le mieux à votre projet.

SOURCES

Sources associatives :

- [ARPE Normandie](#)
- [Greenpeace](#)

Sources presse indépendante :

- [La Maison Écologique](#)

Sources officielles :

- [Ministère de la Transition Écologique](#)
- [Ministère des Solidarités et de la Santé](#)
- [Réseau des Espaces Info-Énergie](#)